

## 5-CINQ INGENIERIE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 17 rue de la Fontaine – 77700 SERRIS

RCS MEAUX 484 343 793

---

### PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 16 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le seize décembre, à 10H00 heures

La société 5-CINQ SAS, Société par actions simplifiée au capital de 2 661 380 euros, ayant son siège social 15 Rue de la Fontaine, 77700 SERRIS, immatriculée au RCS de MEAUX sous le numéro 882 573 751, représentée par son Président Monsieur Laurent THOMASSIN,

Associée unique de la société 5-CINQ INGENIERIE,

Et de Monsieur Alexis GROD,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

#### PREMIERE DÉCISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur Pascal BARON de son mandat de Président, et nomme en qualité de nouveau Président pour une durée de trois ans renouvelable à compter du 16 décembre 2024 :

- Monsieur Alexis GROD, demeurant 10 Bis rue Arago 10100 ROMILLY-SUR-SEINE.

Il exercera ses pouvoirs conformément à l'article 14 des statuts.

Monsieur Alexis GROD accepte les fonctions de Président et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

#### DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal avec le nouveau Président.

5-CINQ,  
Associée unique  
Représentée par M. Laurent THOMASSIN



Monsieur Alexis GROD

